



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 24 octobre 2017

PROCÈS-VERBAL 10-2017

Administrateurs présents : M. MONTAL, M. LEDOUX, M. MÉTAIS, M. RIBAS, M. BOST.

Autres présents :

Direction générale : Lara MAZELIER – Directrice Générale, Betty BENEULT – DCF, Mylène CARMIGNANI – Assistante direction générale.

Directeurs des structures : Noëlle SEGU - directrice foyer les Sources, Fabienne ALLEAUME - directrice MECS la Verdière, Christian KOEHRLEN – directeur MECS le Moulin du Vaisseau, Olivier TIVOLI - directeur service de Prévention, Véronique DARNAL – directrice AEMO, Nadia CAILLET - directrice AGBF, MJPM et SIE, Jacques REVERDY - directeur AGBF, MJPM et SIE uniquement en début de séance.

Excusé(s) : Me SÉRIGNAN-CASTEL avec pouvoir, Mme TOULOUSE-TEYSSANDIER avec pouvoir, M. TABONE, Me VOYANT, Véronique PAUTRAT.

Absent(s) ..

Invité(s) :--/--

Le Président, Monsieur MONTAL, ouvre la séance à 17h10.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 septembre 2017 ;
2. Présentation et approbation des budgets prévisionnels 2018 ;
3. Présentation et approbation des investissements 2018 ;
4. Questions diverses

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2017

Après lecture du procès-verbal du 12 septembre 2017, aucune observation n'ayant été formulée par les administrateurs, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité**.

II. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2018

Lara MAZELIER, Directrice générale de l'Association, informe que cette année la Commission préparatoire qui se tient en amont du CA a été annulée faute de participation des administrateurs. Elle introduit ainsi la présentation des budgets prévisionnels 2018.

La campagne d'élaboration des budgets prévisionnels 2018 a été construite sur la base des orientations associatives arrêtées par le Conseil d'administration, en lien avec le cadrage des différentes autorités de tarification, ainsi qu'en tenant compte de la circulaire générale d'actualités sociales de juillet 2017.

- **Les orientations associatives au titre de l'exercice 2018**

- Maintien de la qualité de l'accompagnement éducatif auprès des mineurs et des familles, tant au niveau des conditions d'accueil et des équipements qu'au niveau de l'encadrement.
- Développement de la fonction stratégique et de soutien du Siège et notamment dans sa dimension d'employeur en redéfinissant une politique des ressources humaines.
- Politique d'investissement :
 - Elle sera limitée pour les établissements et services intégrés dans le projet de réhabilitation du site de la Verdière. Le projet architectural est arrivé à son terme et les demandes d'autorisation administratives sont en cours. Ce projet va donner lieu dans les prochaines semaines à l'élaboration d'un PPI spécifique qui sera soumis aux autorités de tarification. L'objectif est le démarrage des travaux pour la tranche 1 au 1^{er} février 2018 afin de garantir une réception des travaux au 1^{er} septembre 2018 délai de rigueur.
 - Les investissements liés aux préconisations de l'agenda d'accessibilité font l'objet d'une programmation comme arrêtée sur 5 ans, dès lors que leur réalisation est possible ; sur la MECS du Moulin du Vaisseau, ces investissements nécessitent désormais une expertise supplémentaire.
 - Les investissements dits courants continuent à faire l'objet de demandes spécifiques par budget en fonction des besoins.
- Intégration et développement des outils numériques en vue d'optimisation et de sécurisation du travail mais également afin d'accompagner le public en risque de rupture avec les processus de dématérialisation. Cette orientation s'inscrit dans un cadre normatif double :
 - Transposition de la directive européenne sur le régime de protection des données personnelles.
 - Instruction du 04 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement par :
 - une démarche continue de mutualisation des moyens, qui sera renforcée par le regroupement des services sur le site de la Verdière et participera à l'efficience de l'action menée par l'ADVSEA,
 - la mise en place d'une réflexion sur les enjeux de l'élaboration d'une politique d'achat associative.

- Concernant le CITS : mobilisation de ce dernier en lien avec les indications nationales et départementales, telles que l'amélioration de la prise en charge des usagers, l'innovation et la mutualisation.
- **Les cadrages des autorités de contrôle et de tarification**
 - Par courrier du 27 septembre, le **Conseil départemental de Vaucluse** a précisé les modalités générales de la campagne de tarification 2018. Les orientations précisées sont les suivantes :
 - stabiliser les prix de journées,
 - garantir la qualité du service rendu aux usagers des établissements, services et lieux de vie et d'accueil,
 - obtenir des garanties de la part des gestionnaires d'établissements sur la qualité de gestion, la transparence financière et la mise en œuvre d'une démarche qualité et d'évaluation,
 - favoriser la mutualisation des moyens,
 - respecter la réglementation en vigueur.
 - Le **directeur territorial de la PJJ Alpes Vaucluse** a fait connaître à la direction générale les orientations et les évolutions attendues du SIE, dans le cadre de sa politique de complémentarité des services SP/SAH.
 - Concernant les **services DDCS et CAF**, les services AGBF et MJPM ne sont pas tarifés au titre de l'année 2017 à la date d'élaboration des BP. L'Association a néanmoins participé aux dialogues de gestion des deux services le 13 juin dernier, ce qui a permis de fixer les objectifs attendus, confirmés par des relevés de conclusions communiqués le 22 septembre 2017.

Concernant l'évolution de l'activité, deux demandes d'augmentation sont présentées au regard des besoins repérés du fait de listes d'attente importantes et persistantes, dans le respect de l'augmentation à hauteur de 30% de l'activité existante :

- AEMO : demande de mise en œuvre de 56 mesures supplémentaires, du fait d'une sur-activité persistante depuis 2 ans avec une moyenne de 130 mesures en attente.
- SAPSAD Carpentras : demande de 2 places supplémentaires, en lien avec la demande des cadres ASE et des magistrats

Au niveau de la convention collective 1966, la valeur du point en cours de négociation, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017 est à 3,78 euros. Les indemnités liées aux frais de déplacement restent inchangées.

Au plan technique, les BP 2018 ont été élaborés à partir des comptes administratifs anticipés 2017 de chaque service et établissement, complétés par un contrôle budgétaire des salaires mensuel et annualisé (CBS). L'Association a également pris appui sur les CA 2016 qui permettent de constater la consommation réelle des lignes budgétaires. Enfin, la construction des BP prend en compte toute hypothèse d'évolution connue des politiques publiques et des éléments juridiques d'ordre social et fiscal notamment.

Tous les budgets sont présentés conformément à la nomenclature en vigueur appliquée aux ESMSS.

Pour la réalisation de cet exercice annuel, l'Association a été respectueuse du principe de sincérité : les budgets intègrent à la fois les préconisations fixées par les autorités de contrôle et de tarification et la réalité des dépenses nécessaires au maintien de la qualité de la mission des structures et au respect des différentes normes légales en vigueur. Ils font totalement référence au fonctionnement actuel des établissements et services.

Le préambule associatif a été travaillé à l'occasion du Conseil d'administration du 12 septembre, en lien avec les préconisations du trésorier de l'Association. L'ensemble des budgets prévisionnels a fait l'objet d'une présentation et d'un vote lors du Conseil d'administration du 24 octobre 2017.

A. ACTIVITÉ

• **Principe de reconduction de l'activité budgétée sur 2017**

A noter qu'aucune réunion de travail n'a été initiée par le Département suite au moratoire concernant l'accueil séquentiel au niveau de la MECS de la Verdière.

• **Demande d'augmentation de l'activité 2018**

- AEMO : +56 mesures
- SAPSAD : +2 places

B. DONNÉES DE BASE

a) Charges de personnel

- **La valeur du point** retenue est de 3,78 € (Négociations CC 66 - Commission nationale paritaire de négociation (CNPN) du 24.10.2017)
- **Les charges sur salaires :**

- le plafond annuel de sécurité sociale.....	39 780 €
- la taxe sur salaires - tranche I.....	7 798,00 €
- la taxe sur salaires – tranche II.....	15 571,00 €
- l'abattement sur la taxe sur salaires	20 507,00 €
- **Le SMIC horaire :**9,76 €
- **Le minimum garanti :**3,54 €

b) Autres charges

Les charges des groupes 1 et 3, hors mesures nouvelles, présentent peu d'évolution au regard des budgets acceptés 2017. Les charges du **Groupe 1 augmentent de 0,30 %** et celles du **Groupe 3 de 0,17 %** dû, notamment, à des provisions pour retraites désormais prises en compte dans ce groupe afin de lisser la charge sur 5 ans. Il convient de souligner l'importance des efforts consentis pour tenter de respecter l'objectif de contenir les dépenses, alors que, comme souligné déjà lors des budgets précédents, le différentiel se creuse de plus en plus entre l'évolution réelle des coûts des produits et des services et celle des dotations accordées sur les budgets qui sont reconduites à l'identique depuis plusieurs années.

La dotation aux amortissements correspond aux investissements autorisés jusqu'en 2017.

C. QUELQUES ASPECTS SIGNIFICATIFS DES BUDGETS 2018 PRÉSENTÉS

c) Les budgets 2018

Pour la plupart des structures, les budgets 2018 sont reconduits sur les mêmes bases que 2017, à l'exception des charges de personnel qui évoluent au regard de l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) lequel augmente de 0,57%, et des mesures nouvelles demandées qui représentent 2,09 % du total des points du Groupe 2 et 1,98% de la masse salariale de ce groupe.

d) Les dépenses brutes d'exploitation en reconduction (classe 6)

Les dépenses brutes d'exploitation en reconduction, c'est-à-dire hors recettes en atténuation, hors reprises de résultats et hors mesures nouvelles, s'élèvent au total à **14 801 245,25 €**, soit une augmentation de **100 310,92 €** soit **+0,68 %** par rapport au budget alloué 2017.

Cette augmentation s'explique, pour l'essentiel, par :

- Les **charges du Groupe 1**, qui augmentent de **45 293,28 €**, soit +0,31 %.
- Les **charges du Groupe 2** qui augmentent de **29 830,15 €**, soit +0,20 %.
- Les **charges du Groupe 3** qui augmentent de **25 187,49 €**, soit +0,17 %

Les **dépenses brutes d'exploitation**, intégrant les **mesures nouvelles** demandées (**205 742,75 euros**), s'élèvent à **15 006 988,00 euros**, soit une augmentation de **2,08 %** par rapport à l'exécutoire 2017. Les mesures nouvelles représentent 1,37 % du total des charges brutes.

e) Les mesures nouvelles

s'élèvent à **205 742,75 €** représentant 1,37 % du total des charges brutes.

- Elles concernent, pour l'essentiel, les charges du personnel qui se répartissent comme suit :
 - AEMO : 0,10 ETP de chef de service éducatif et 2 ETP d'Éducateur Spécialisé
 - La Verdière : 1 ETP de moniteur éducateur
 - Le PFS : 0,50 ETP d'Éducateur coordonnateur
 - Le Moulin du Vaisseau : 0,75 ETP de moniteur éducateur
 - SAPSAD : 1 ETP d'AES
 - Les Sources : 0,50 ETP de moniteur éducateur
 - SAEGPS-MJPM : transformation du cadre technicien en chef de service éducatif

f) Concernant le GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

- 60 salariés vont bénéficier en 2018 d'un changement de coefficient d'ancienneté et 31 au titre d'une réduction en référence à l'article 39 de la CC66.

g) Les départs à la retraite,

Les départs à la retraite sont désormais lissés et font l'objet d'une proposition au groupe 3.

h) Les reprises de résultats

correspondent pour l'essentiel, aux propositions d'affectation des résultats 2016 arrêtées lors du Conseil d'Administration du 26 avril 2016.

Il est ainsi proposé en reprise de résultats :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Maison d'Enfants la Verdière | -84 941,99 € |
| • SAPSAD..... | 20 888,68 € |
| • PFS | 128 994,83 € |
| • SAEGPS MJPM | -3 453,11 € |

III. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES INVESTISSEMENTS

Les investissements projetés en 2017 s'élèvent à **333 464,00** euros dont 75,73 % concernent le renouvellement ou l'acquisition de matériels, 24,27 % la réalisation de travaux. Seuls 60 000 € seront financés par emprunt, le solde des investissements, soit 273 464 €, sera autofinancé.



Après délibération, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- **Les BUDGETS PRÉVISIONNELS 2018 de tous les établissements et services,**
- **Les INVESTISSEMENTS 2018 proposés.**

IV. QUESTIONS DIVERSES

Lara Mazelier présente au Conseil et à l'ensemble des directeurs la nouvelle directrice du SAEGPS/SIE/ SSJ, Nadia CAILLET, en poste depuis le 1^{er} octobre dernier pour assurer un tuilage en vue du remplacement de Jacques REVERDY ayant fait valoir ses droits à la retraite et quittant ses fonctions le 02 janvier 2018.

Le président lève la séance avec les directeurs à 19h40 et les remercie de leur participation.

Le conseil d'administration se poursuit en présence des administrateurs et direction générale comme cité dans la feuille d'émarginement (cf. page 1 du présent Procès-verbal).

Le Président Aimé MONTAL présente la note écrite par Lara MAZELIER relative à la rémunération des directeurs qui avait été présentée dans un premier temps en Bureau du 02 mai dernier. Cette note est jointe en annexe après les tableaux comptables, à la fin du présent Procès-verbal.



Après délibération, le Conseil d'administration valide à l'unanimité :

- **l'ensemble des propositions faites par la Directrice générale, en lien avec la présentation faite au cours du Bureau du mois de mai 2017.**

Le Président lève la séance à 20h20.

Fait à Avignon, le 24 octobre 2017

La Secrétaire de l'ADVSEA
Françoise TOULOUSE-TEYSSANDIER

Le Président de l'ADVSEA
Aimé MONTAL

Les dépenses brutes d'exploitation en reconduction I classe 6

ETS & SCES	Accordé 2017 (A)	Proposition 2018			Ecarts (%)		Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	Euros	%
AEMO	2 677 719,48	2 664 095,91	95 681,56	2 759 777,47	-0,51	3,57	82 057,99	3,06
Moulin du Vaisseau	1 092 437,06	1 129 292,68		1 129 292,68	3,37	0,00	36 855,62	3,37
Verdière	2 170 837,19	2 213 097,60	32 795,74	2 245 893,34	1,95	1,51	75 056,15	3,46
Prévention Spécialisée	2 328 126,72	2 353 221,93		2 353 221,93	1,08	0,00	25 095,21	1,08
Placement Familial	3 351 508,68	3 374 507,94	24 044,40	3 398 552,34	0,69	0,72	47 043,66	1,40
SAPSAD	397 673,69	402 418,36	28 949,93	431 368,29	1,19	7,28	33 694,60	8,47
Sources	1 194 589,08	1 206 690,01	16 699,93	1 223 389,94	1,01	1,40	28 800,86	2,41
S/Total Conseil D^{al}	13 212 891,90	13 343 324,43	198 171,56	13 541 495,99	0,99	1,50	328 604,09	2,49
SIE	305 406,00	296 642,93		296 642,93	-2,87	0,00	-8 763,07	-2,87
SAEGPS AGBF	554 292,51	548 958,09	7 500,00	556 458,09	-0,96	1,35	2 165,58	0,39
SAEGPS MJPM	628 343,92	612 319,80	71,19	612 390,99	-2,55	0,01	-15 952,93	-2,54
TOTAL ASSOCIATION	14 700 934,33	14 801 245,25	205 742,75	15 006 988,00	0,68	1,40	306 053,67	2,08
Siège Administratif	660 590,20	684 957,66	12 000,00	696 957,66	3,69	1,82	36 367,46	5,51

Les mesures nouvelles (tableau récapitulatif des budgets) synoptique général

Libellés	BP 2016 Alloué (A)	PROPOSE 2017			Ecart (B-A)
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 432 885,83	1 478 179,11	0,00	1 478 179,11	45 293,28
606 - Achats					
611 - Services Extérieurs					
624 - Transports Usagers					
625 - Déplacements - Missions - Réceptions					
625 - Frais Postaux - Télécommunications					
628 - Prestations Extérieures					
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	11 390 305,30	11 420 135,45	195 842,75	11 615 978,20	225 672,90
62 - Honoraires					
631 -					
633 -					
641 -					
645 -					
647 -					
648 -					
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	1 877 743,20	1 902 930,69	9 900,00	1 912 830,69	35 087,49
613 - Locations					
615 - Entretien					
616 - Assurances					
618 - Cotisations Diverses					
623 - Information - Publication					
627 - Services Bancaires					
635 - Impôts Locaux					
65 - Autres Charges de Gestion Courante					
66 - Charges Financières					
67 - Charges Exceptionnelles					
68 - Amortissements et Provisions					
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	14 700 934,33	14 801 245,25	205 742,75	15 006 988,00	306 053,67
Recettes en atténuation		-129 646,40			47 268,32
Reprise de résultat N-2		-187 513,45			126 024,84
		-23 228,81			15 846,82
TOTAL DU BUDGET	14 360 545,67	14 649 996,57	205 742,75	14 855 739,32	495 193,65

Budgets avec recettes en atténuation et résultats N-2 | synoptique par structure

ETS & Sces	Accordé 2017	PROPOSITION 2018			ECARTS (B-A)	
		Dépenses Brutes	Recettes Atténuation + Résultat N-2	TOTAL (B)	EUROS	%
AEMO	2 597 913,06	2 759 777,47		2 759 777,47	161 864,41	6,23
Moulin du Vaisseau	1 079 545,03	1 129 292,68	-12 892,03	1 116 400,65	36 855,62	3,41
La Verdière	2 253 656,94	2 245 893,34	75 608,79	2 321 502,13	67 845,19	3,01
Prévention Spécialisée	2 308 663,59	2 353 221,93	-15 210,00	2 338 011,93	29 348,34	1,27
Placement Familial	3 235 508,68	3 398 552,34	-128 994,83	3 269 557,51	34 048,83	1,05
Sapsad	375 994,62	431 368,29	-20 888,88	410 479,41	34 484,79	9,17
Les Sources	1 130 354,41	1 223 389,94	-15 698,84	1 207 691,10	77 336,69	6,84
S/Total Conseil départemental	12 981 636,33	13 541 495,99	-118 075,79	13 423 420,20	441 783,87	3,40
SIE	300 906,00	296 642,93		296 642,93	-4 263,07	-1,42
SAEGPS AGBF	516 288,76	556 458,09		556 458,09	40 169,33	7,78
SAEGPS MJPM	561 714,58	612 390,99	-33 172,89	579 218,10	17 503,52	3,12
TOTAL ASSOCIATION	14 360 545,67	15 006 988,00	-151 248,68	14 855 739,32	495 193,65	3,45
Siège Administratif	659 965,19	696 957,66		696 957,66	36 992,47	5,61

Tableau GVT 2016-2017 en points sans l'impact des retraites

ETS & SCES	RECONDUCTION			ETP	CREATION DEMANDEE	
	2017 alloué	proposé 2018	%		POINTS	%
Siège Administratif	65 903,38	68 071,47	3,29%		-	-
AEMO	349 777,57	344 312,79	-1,56%	0,10 CSE+2 ES	15 811,30	4,59%
Moulin du Vaisseau (*)	142 596,99	144 985,97	1,68%	0,75 ME	4 518,76	3,12%
Verdière	276 030,62	275 915,94	-0,04%	1 ME	5 540,90	2,01%
Prévention spécialisée	308 316,61	311 105,09	0,90%			
Placement Familial (hors AF).	93 306,09	96 150,93	3,05%	0,50 ES	3 941,02	4,10%
SAPSAD (hors AF)	34 012,60	34 072,42	0,18%	1 AEF	5 427,81	15,93%
Sources	138 409,68	140 547,30	1,54%	0,5 ME	3 012,76	2,14%
S/Total Conseil D^{al}	1 408 353,54	1 415 161,91	0,48%		38 252,55	2,70%
SIE	40 626,58	39 421,67	-2,97%			
SAEGPS AGBF (budget déposé)	72 855,80	75 271,66	3,32%			
SAEGPS MJPM (budget déposé)	83 713,89	84 913,69	1,43%			
TOTAL ASSOCIATION	1 605 549,81	1 614 768,93	0,57%		38 252,55	2,37%

Les investissements 2017

ETS & SCES	Investissements proposés 2018			Amortis. Dégagés 2019	Amortissements Cumulés		Financement	
	Matériel	Travaux	Total		BP 2017	Proposé 2018	Auto Financ. Net	Emprunt
Siège Administratif		6 520,00	6 520,00	651,96	37 147,90	42 386,93	6 520,00	
AEMO	74 500,00		74 500,00	11 852,07	47 703,98	49 737,19	14 500,00	60 000,00
Moulin du Vaisseau	20 814,00	5 400,00	26 214,00	2 310,20	49 217,93	51 092,63	26 214,00	
Verdière	36 000,00		36 000,00	4 728,52	55 191,52	50 271,23	36 000,00	
Prévention Spécialisée	41 500,00		41 500,00	6 401,22	39 009,84	35 567,79	41 500,00	
Placement	24 530,00		24 530,00	5 410,67	20 856,19	18 077,79	24 530,00	
SAPSAD	17 600,00		17 600,00	2 783,81	22 823,23	22 787,66	17 600,00	
Sources	13 000,00	69 000,00	82 000,00	5 348,95	61 527,63	56 708,38	82 000,00	
S/Total Conseil Départemental	227 944,00	80 920,00	308 864,00	39 487,40	333 478,22	326 629,60	248 864,00	60 000,00
SIE	1 000,00		1 000,00	194,73	4 765,00	4 690,35	1 000,00	
SAEGPS (AGBF+MJPM)	23 600,00		23 600,00	2 578,33	26 059,73	26 924,00	23 600,00	
TOTAL GENERAL	252 544,00	80 920,00	333 464,00	42 260,46	364 302,95	358 243,95	273 464,00	60 000,00

SIÈGE ADMINISTRATIF

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	128 122,51	128 122,51		128 122,51	0,00	0,00
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	430 717,19	447 132,54		447 132,54	16 415,35	3,81
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	101 750,50	109 702,61	12 000,00	121 702,61	19 952,11	19,61
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	660 590,20	684 957,66	12 000,00	696 957,66	36 367,46	5,51
Recettes en atténuation						
Reprise de résultat N-2	-625,01					
TOTAL DU BUDGET	659 965,19	684 957,66	12 000,00	696 957,66	36 992,47	5,61
Activité	-	-	-	-	-	-
Tarification à l'unité	-	-	-	-	-	-

AEMO

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	170 228,39	170 228,39		170 228,39	0,00	0,00
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	2 125 503,98	2 100 544,53	95 681,56	2 196 226,09	70 722,11	3,33
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	381 987,11	393 322,99		393 322,99	11 335,88	2,97
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	2 677 719,48	2 664 095,91	95 681,56	2 759 777,47	82 057,99	3,06
Recettes en atténuation						
Reprise de résultat N-2	-79 806,42				0,00	
TOTAL DU BUDGET	2 597 913,06	2 664 095,91	95 681,56	2 759 777,47	161 864,41	6,23
Activité	267 650	267 660	19828,00	287 488	19 838,00	7,41
Tarification à l'unité	9,71 €	9,95 €	-	9,60 €	-0,11 €	-1,10

MECS LE MOULIN DU VAISSEAU

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecart (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	92 690,00	94 876,29		94 876,29	2 186,29	2,36
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	864 913,39	891 123,22		891 123,22	26 209,83	3,03
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	134 833,67	143 293,17		143 293,17	8 459,50	6,27
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 092 437,06	1 129 292,68	0,00	1 129 292,68	36 855,62	3,37
Recettes en atténuation	-5 510,04	-5 510,04		-5 510,04		
Reprise de résultat N-2						
Reprise sur réserve de compensation des charges d'amortissement	-7 381,99	-7 381,99		-7 381,99		
TOTAL DU BUDGET	1 079 545,03	1 116 400,65	0,00	1 116 400,65	36 855,62	3,41
Activité	5 684	5 684	-	5 684	-	-
Tarification à l'unité	189,93 €	196,41 €	-	196,41 €	6,48	3,41

MECS LA VERDIÈRE

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	244 116,13	245 356,43		245 356,43	1 240,30	0,51
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	1 661 841,61	1 666 074,92	30 395,74	1 696 470,66	34 629,05	2,08
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	264 879,45	301 666,25	2 400,00	304 066,25	39 186,80	14,79
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	2 170 837,19	2 213 097,60	32 795,74	2 245 893,34	75 056,15	3,46
Recettes en atténuation	-24 333,20	-9 333,20		-9 333,20		
Reprise de résultat N-2	107 152,95	84 941,99		84 941,99		
TOTAL DU BUDGET	2 253 656,94	2 288 706,39	32 795,74	2 321 502,13	67 845,19	3,01
Activité	10 345,00	10 345,00	0,00	10 345,00	-	-
Tarification à l'unité	217,85	221,24	0,00	224,41	6,56	3,01

3ème tiers déficit 2014

1ère moitié déficit 2016

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE TERRITORIALISÉE

Libellés	BP 2017 Proposé (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	140 755,00	140 755,00		140 755,00	0,00	0,00
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	1 862 299,09	1 883 466,34		1 883 466,34	21 167,25	1,14
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	325 072,63	329 000,59		329 000,59	3 927,96	1,21
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	2 328 126,72	2 353 221,93	0,00	2 353 221,93	25 095,21	1,08
Recettes en atténuation	-15 210,00	-15 210,00		-15 210,00		-
Reprise de résultat N-2	-4 253,13			0,00		-
TOTAL DU BUDGET	2 308 663,59	2 338 011,93	0,00	2 338 011,93	29 348,34	1,27
Activité	-	-	-	-	-	-
Tarification à l'unité	-	-	-	-	-	-

SIE

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecart (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	21 389,00	21 586,39		21 586,39	197,39	0,92
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	242 513,00	239 434,00		239 434,00	-3 079,00	-1,27
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	41 504,00	35 622,54		35 622,54	-5 881,46	-14,17
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	305 406,00	296 642,93	0,00	296 642,93	-8 763,07	-2,87
Reprise de résultat N-2				0,00		
Recettes en atténuation (reprise sur réserve compensation)	-4 500,00			0,00		
TOTAL DU BUDGET	300 906,00	296 642,93	0,00	296 642,93	-4 263,07	-1,42
Activité	125	125,00	-	125	-	-
Tarification à l'unité	2 407,25 €	2 373,14 €	-	2 373,14 €	-34,10 €	-1,42

SAEGPS AGBF

Libellés	BP 2017 Demandé (A)	PROPOSE 2018			Ecart (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	20 000,00	20 000,00		20 000,00	0,00	0,00
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	471 204,82	465 431,89		465 431,89	-5 772,93	-1,23
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	63 087,69	63 526,20	7 500,00	71 026,20	7 938,51	12,58
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	554 292,51	548 958,09	7 500,00	556 458,09	2 165,58	0,39
Recettes en atténuation	-16 000,00					
Reprise de résultat N-2	-22 003,75			0,00		
Reprise sur réserve de compensation des charges d'amortissement						
TOTAL DU BUDGET	516 288,76	548 958,09	7 500,00	556 458,09	40 169,33	7,78
Activité	-	-	-	-	-	-
Tarification à l'unité	-	-	-	-	-	-

SAEGPS MJPM

Libellés	BP 2017 demandé (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	34 000,00	32 699,79		32 699,79	-1 300,21	-3,82
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	526 672,43	507 960,36	71,19	508 031,55	-18 640,88	-3,54
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	67 671,49	71 659,65		71 659,65	3 988,16	5,89
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	628 343,92	612 319,80	71,19	612 390,99	-15 952,93	-2,54
Recettes en atténuation	-52 626,00	-36 626,00		-36 626,00		
Reprise de résultat N-2	-14 003,34	3 453,11		3 453,11		
TOTAL DU BUDGET	561 714,58	579 146,91	71,19	579 218,10	17 503,52	3,12
Activité	-	-	-	-	-	-
Tarification à l'unité	-	-	-	-	-	-

PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ

Libellés	BP 2017 Alloué	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	544 736,64	585 510,53		585 510,53	40 773,89	7,49
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	2 498 747,51	2 509 359,69	24 044,40	2 533 404,09	34 656,58	1,39
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	308 024,53	279 637,72		279 637,72	-28 386,81	-9,22
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	3 351 508,68	3 374 507,94	24 044,40	3 398 552,34	47 043,66	1,40
Recettes en atténuation						
Reprise de résultat N-2	-116 000,00	-128 994,83		-128 994,83		
TOTAL DU BUDGET	3 235 508,68	3 245 513,11	24 044,40	3 269 557,51	34 048,83	1,05
Activité	22 995,00	23 013,00		23 013,00	-	-
Tarification à l'unité	141	141,03	-	142,07	-	-

SAPSAD

Libellés	BP 2017 alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	39 481,89	41 213,38		41 213,38	1 731,49	4,39
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	274 262,29	277 420,29	28 949,93	306 370,22	32 107,93	11,71
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	83 929,51	83 784,69		83 784,69	-144,82	-0,17
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	397 673,69	402 418,36	28 949,93	431 368,29	33 694,60	8,47
Recettes en atténuation						
Reprise de résultat N-2	-14 801,25					
Reprise sur réserve de compensation des charges d'amortissement	-6 877,82	-20 888,88		-20 888,88		
TOTAL DU BUDGET	375 994,62	381 529,48	28 949,93	410 479,41	34 484,79	9,17
Activité	6 425	7 139,00	-	7 139	-	-
Tarification à l'unité	58,52 €	53,44 €	-	57,50 €	-1,02 €	-1,75

SOURCES

Libellés	BP 2017 Alloué (A)	PROPOSE 2018			Ecarts (B-A)	
		Dépenses Reconduites	Dépenses Nouvelles	TOTAL (B)	EUROS	%
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	125 488,78	125 952,91	0,00	125 952,91	464,13	0,37
606 - Achats						
611 - Services Extérieurs						
624 - Transports Usagers						
625 - Déplacements - Missions - Réceptions						
625 - Frais Postaux - Télécommunications						
628 - Prestations Extérieures						
GROUPE II : Dépenses afférentes au Personnel	862 347,18	879 320,21	16 699,93	896 020,14	33 672,96	3,90
62 - Honoraires						
631 -						
633 -						
641 -						
645 -						
647 -						
648 -						
GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure	206 753,12	201 416,89	0,00	201 416,89	-5 336,23	-2,58
613 - Locations						
615 - Entretien						
616 - Assurances						
618 - Cotisations Diverses						
623 - Information - Publication						
627 - Services Bancaires						
635 - Impôts Locaux						
65 - Autres Charges de Gestion Courante						
66 - Charges Financières						
67 - Charges Exceptionnelles						
68 - Amortissements et Provisions						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 194 589,08	1 206 690,01	16 699,93	1 223 389,94	28 800,86	2,41
Recettes en atténuation	-15 967,16	-15 698,84		-15 698,84		
Reprise de résultat N-2	-43 798,51					
Reprise sur réserve de compensation des charges d'amortissement	-4 469,00					
TOTAL DU BUDGET	1 130 354,41	1 190 991,17	16 699,93	1 207 691,10	77 336,69	6,84
Activité	6 200	6 200,00	-	6 200	-	-
Tarification à l'unité	182,32 €	192,10 €	-	194,79 €	12,47 €	6,84

NOTE AU PRESIDENT DE L'ADVSEA
12 avril 2017
BUREAU DU 2 MAI 2017

Suite à mon recrutement il y a 18 mois au sein de l'association, je souhaite revoir les conditions salariales de ce dernier, d'autant qu'aucun élément de rémunération n'a été porté à votre connaissance, ni à celle du conseil d'administration.

Elément de compréhension

- **Composition d'un salaire de directeur général**

Rappel valeur du point brut : 3,76 euros

Coefficient de base : 1000 points + évolution de 30 points tous les 3 ans

ISP (Indemnité de sujexion particulière) : varie de 210 à 300 points selon le niveau de responsabilité

Compensation jours RTT : de 21 à 23 jours selon les associations

Tout autre élément de salaire hors convention 66 validé par le CA (Exemple : véhicule de fonction, ISP au-delà de la CC66)

- **Effectifs Siège corps de direction**

L.MAZELIER :

- Coefficient : 1090 points
- ISP : 295 points

V.PAUTRAT :

- Coefficient : 1052 points
- ISP : 140 points

B.BENEULT :

- Coefficient : 974 points
- ISP : 130 points

Conditions d'arrivée sur le poste de DGA

Remise en question de la procédure de détachement

29 avril 2015 : Courrier du Président confirmant le recrutement par voie de détachement de la fonction publique d'Etat.

Début août 2015 : Le recrutement par détachement n'est plus possible pour des raisons de coût car cette procédure induit un coût double de certaines charges (évaluation financière invalidée par la DRH qui découvre le montage à cette date)

Or, mon arrêté de détachement est pris et ma remplaçante est nommée pour une prise de poste au 01.09.2015. La situation est dans l'impasse et je suis dans l'obligation d'accepter le poste par la voie de la disponibilité, donc avec perte du bénéfice des conditions du détachement (maintien de l'avancée de la carrière – il me manquait 6 mois pour atteindre le statut de hors classe).

Condition de rémunération sur le poste de DGA

Je constaterai plus tard que la proposition salariale a été faite a minima : Salaire PJJ : 3750 euros nets / Salaire ADVSEA : 3242 euros nets.

Une ISP de 140 points a été arrêtée alors qu'elle aurait pu être de 210 pour combler le différentiel, soit 3425 euros nets.

Je rappelle en outre le contexte de mon arrivée laquelle n'a fait l'objet d'aucun travail préparatoire de la part du DG en vue d'une de relai :

- Aucune préparation matérielle (bureau improvisée dans la salle de réunion, pas d'ordinateur, ni téléphone, ni messagerie et le bureau du DG a été très partiellement débarrassé)
- Pas de programmation de visite des établissements et services
- Aucun élément stratégique remis par le DG (Bilan, diagnostic, feuille de route,...)
- Echéancier de travail à temps partiel du DG non respecté
- Mobilisation sur des dossiers secondaires, voire inutiles (ALIA, Ferme St Agricole, GNDA,...)
- Plusieurs prises de décision sans concertation (1^{er} septembre : passage en CDI de M.LASCAR et Mme ENJELVIN, suppression de postes au SPST, engagement sur la fusion avec une autre association.....)

Conditions salariales sur le poste de DG

Eléments non communiqués par D.GUILLAUME

- Les éléments constitutifs du salaire ont été revus avec le Président à la veille des vacances de Noël, constatant que D.GUILLAUME avait omis 45 points d'ISP, la proposition initiale étant de 250 points
- Départ de D.GUILLAUME le 31 janvier 2016 et non le 31 décembre 2015 (poste non budgété dans le BP 2016) - congés supplémentaires car non-respect de l'échéancier de départ et ajout de 5 jours de congé pour PACS au dernier moment, sans aucune information au Président et à moi-même
- Préemption arbitraire de l'enveloppe « CET » budgétés au BP 2016 du fait du départ sur 2016 et de l'échéancier non respecté, donc le compte RTT a été indisponible pour l'équipe du Siège
- Usage du véhicule de service à de fins personnelles : A & R effectués tous les jours de travail Avignon-L'Isle sur Sorgues, soit 260 km par semaine travaillée avec plein d'essence par l'association (éléments constatés depuis 2014).

Eléments de référence sur le traitement des cadres dans le secteur associatif

Remise de l'étude réalisée par le cabinet DELOITTE en février 2014 avec l'observatoire des rémunérations.

Classification J	Postes de management caractérisés par une responsabilité budgétaire et de gestion des ressources humaines. Généralement leader dans son domaine d'activité. Expertise fonctionnelle.	Directeur général, secrétaire général, DAF, DRH
------------------	--	---

Level DTT	Salaire de base				
	1 ^{er} Décile	1 ^{er} Quartile	Médiane	3 ^e Quartile	9 ^e Décile
C	18 766 €	20 358 €	23 500 €	26 468 €	30 172 €
D	21 120 €	22 850 €	25 903 €	29 726 €	32 730 €
E	23 714 €	25 472 €	28 909 €	32 870 €	36 167 €
F	27 107 €	29 843 €	33 000 €	37 324 €	42 070 €
G	31 632 €	35 099 €	39 775 €	46 137 €	53 412 €
H	37 177 €	41 671 €	48 545 €	55 386 €	66 579 €
I	45 428 €	51 381 €	60 000 €	68 701 €	84 941 €
J	61 884 €	68 846 €	75 887 €	86 489 €	104 410 €

Eléments de comparaison et proposition AU 01.01.2018

COMPARATIF SALAIRE DG

	DG Sauvegarde Meuse - 150 salariés	DG Sauvegarde Drôme - 300 salariés	DG Sauvegarde Vaucluse - 300 salariés	D.GUILLAUME	L.MAZELIER	Simulation
Points par an						
Coefficient de base	13 080	13 440	13 080	14 880	13 080	13 440
ISP	3 000	3 600	3 540	3 540	3 540	3 540
RTT directeur (23 jours-21 jours ADVSEA)	2 125	2 010		1 346		1 409
Indemnité extra CC66	2 340	960				600
CP au 10 eme BP	370					
TOTAL POINTS	20 915	20 010	16 620	19 766	16 620	18 989
Total avec valeur du point à 3,76 euros brut						
Avantage en nature véhicule	3 000	3 000		3 000		
Salaire brut	81 640	78 238	62 491	77 320	62 491	71 399
Salaire net mensuel	5204,58	4987,65	3983,81	4929,14	3983,81	4551,67

Au titre des années 2016 et 2017, je souhaite par ailleurs pouvoir bénéficier de la rémunération des jours RTT non pris, mon temps de travail hebdomadaire effectif dépassant systématiquement les 39h du fait de l'activité très importante au vu des enjeux de l'Association et des 2 intérim de direction assumés (Par an : 105h * 35,07 * 1,57 = 5 781,28 euros chargés)

L'enveloppe budgétaire n'est pas prévue à cet effet (consommée en 2016 par D.GUILLAUME). Il conviendra de travailler en année décalée (RTT 2016 payés en 2017). Une proposition base 10 jours sera également faite aux 2 directrices du Siège.

Intérim de direction

Les intérimés ne sont pas mentionnés dans le contrat de travail du directeur général ; ils constituent donc une charge supplémentaire.

L'organisation des services et établissements ne prévoyant aucune modalité pour pallier les absences de direction, il revient à la directrice générale de prendre le relais, avec quelques ressources mobilisables au cas par cas.

3 intérim réalisés :

- A compter du 24.09.16 et jusqu'au 25.09.17 : intérim V.DARNAL – actuellement à mi-temps
- A compter du 1^{er} novembre 2016 jusqu'au 30 janvier 2017 : intérim E.LASCAR
- Absence de 7 semaines de J.REVERDY du 25 août 2017 au 16 octobre 2017

Ces intérimés n'ont fait l'objet d'aucune valorisation financière alors qu'ils ont augmenté de façon considérable la charge de travail et les responsabilités, d'autant que les missions du Siège n'ont pu être ajournées ou reportées.

Estimation du temps de travail hebdomadaire : en moyenne 50h en journée / semaine + 10h soir et we / semaine = soit 60h / semaine.

Je sollicite donc une valorisation de ce travail :

- 150 points d'ISP sur la période de 3 mois pour la MECS ($150 * 3 * 3,76 = 1692$ € bruts/ 2656 € chargés)
- 150 points d'ISP sur les 12 mois pour l'AEMO ($150 * 12 * 3,76 = 6798$ € bruts / 10 625 € chargés)

L'enveloppe budgétaire n'est pas prévue à cet effet mais ce supplément de rémunération peut être pris sur le budget du service d'AEMO du fait de l'absence de V.DARNAL partiellement compensée et du crédit d'impôt 2017.

A l'issue de deux années particulièrement intense, du fait de la charge de travail continu et complexe, je sollicite donc le Conseil d'administration aux fins de validation des éléments proposés. Cette demande ne remet aucunement en cause ni l'intérêt ni l'engagement que je porte à mon poste et à l'Association.

Elle ne devra aucunement mettre en difficulté financière le budget du Siège et s'inscrit nécessairement dans le cadre des enveloppes disponibles.

Demandes annexes pour les directeurs Siège/Structures

Compte tenu du travail effectué par mes collaborateurs directeurs, je porte aussi à votre validation les demandes suivantes :

- DRH : + 20 points d'ISP demandé au BP 2018 & rémunération de 10 jours de RTT
- DCF : + 20 points d'ISP demandé au BP 2018 & rémunération de 10 jours de RTT
- Directrice SAEGPS : passage à 120 points d'ISP au lieu des 70 initiaux
- Directeur PFS : paiement de 10 jours de RTT 2016 et 2017
- Directeur adjoint du PFS : paiement de 21 jours RTT 2017
- Directrice de la MECS de la Verdière : paiement de 21 jours RTT 2017
- Directeur SPST : paiement de 10 jours de RTT 2016 et 2017
- Directeur MDV : paiement de 10 jours de RTT 2017

ÉMARGEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 24 octobre 2017

17h00 – Siège ADVSEA

Membres Conseil d'Administration

Signatures

M. MONTAL	Président	
Me SERIGNAN-CASTEL	Vice-présidente	
Mme TOULOUSE-TEYSSANDIER	Secrétaire	
M. TABONE	Trésorier	
Me VOYANT	Administrateur	
M. LEDOUX	Administrateur	
M. MÉTAIS	Administrateur	
M. RIBAS	Administrateur	
M. BOST	Administrateur	

Siège Direction générale et directeurs structures

Signatures

Lara MAZELIER	Directrice Générale	
Véronique PAUTRAT	Directrice des Ressources Humaines	
Betty BENEULT	Directrice Comptable et Financière	
Mylène CARMIGNANI	Secrétaire Direction Générale	
Fabienne ALLEAUME	Directrice La Verdière	
Alain CHARLES	Directeur Placement Familial Spécialisé	
Véronique DARNAL	Directrice AEMO	
Christian KOEHRLEN	Directeur Le Moulin du Vaisseau	
Jacques REVERDY	Directeur SAEGPS / SIE / SSJ	
Nadia CAILLET	Directrice SAEGPS / SIE / SSJ	
Noëlle SEGU	Directrice Les Sources	
Olivier TIVOLI	Directeur Prévention Spécialisée Territorialisée	
